



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10905>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-10905**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Roquefort les Pins (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Appel d'offres ouvert

Description : Fabrication et livraison de repas pour les services de la crèche et du centre de loisirs pour les mercredis et vacances scolaires

Identifiant de la procédure : 357ce3ec-21a2-4341-a4a2-9826585e4af3

Identifiant interne : marché n°2024-07

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15894210 Repas pour écoles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55322000 Services d'élaboration (cuisson) de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55320000 Services de distribution de repas

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Lot 1 : Crèche Boule de gomme place de mougins Lot 1 : Crèche Galopins 32 chemin de valbois lot 2 : ecole maternelle Layet Boutonnier, ecoles primaires Jean Camp et Roger Baud

Ville : roquefort les pins

Code postal : 06330

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 790,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : repas et goûters pour la crèche

Description : fabrication et livraison de repas et goûter pour la crèche

Identifiant interne : 2024-07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15894210 Repas pour écoles

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 55321000 Services de préparation de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 55320000 Services de distribution de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 55322000 Services d'élaboration (cuisson) de repas

Options :

Description des options : durée initiale de 17 mois renouvelable 2 fois pour des périodes de 12 mois

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : creche boule de gomme creche les galo-pins

Ville : roquefort les pins

Code postal : 06330

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 41 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 350,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : justificatifs candidature

Description : Conformément aux articles L2142-1 et R2142-3 et s du Code de la Commande Publique, les candidats doivent produire une lettre de candidature et interdictions de soumissionner : un formulaire DC1, dûment complété. Afin d'attester ne pas être dans un cas d'exclusion de la procédure, le candidat doit cocher la case située au paragraphe F. Le candidat a la possibilité de produire un ou plusieurs documents contenant les mêmes informations, en particulier la déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion de la procédure de passation prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique ; être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement en cours de procédure de redressement judiciaire, il a l'obligation de le mentionner, et prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public. Capacité économique et financière : Un formulaire DC2 dûment complété, ou un ou plusieurs documents équivalents, contenant les renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité des candidats ci- après : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début de l'activité de l'opérateur économique. Références professionnelles et capacités techniques : Une liste des marchés similaires exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les marchés les plus importants. En application de l'article R.2143-12 du Code de la Commande Publique, si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve, par tout moyen approprié, qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. En application de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique, l'acheteur public se réserve la possibilité de réclamer aux candidats dont les pièces ou informations relevant de la candidature, sont absentes ou incomplètes, de fournir les justificatifs manquants dans un délai approprié et identique pour tous, à tout moment de la procédure et au plus tard avant

l'attribution du marché public. Conformément à l'article R.2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système, et que l'accès soit gratuit pour l'acheteur. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements relatifs à sa capacité.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : voir la méthode de notation dans le règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches.securises.fr,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches.securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 05/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Les recours doivent être adressés à :
Tribunal Administratif de Nice 18 avenue des Fleurs - CS 61039 06050 Nice Cedex 1
Téléphone : 0489978600 - Télécopie : 0493557831 Site internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Roquefort les Pins (06)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Roquefort les Pins (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Roquefort les Pins (06)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : repas pour le centre de loisirs : mercredis et vacances scolaires

Description : fabrication et livraison de repas pour le centre de loisirs de roquefort les pins

Identifiant interne : marche n°2024-07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15894210 Repas pour écoles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55322000 Services d'élaboration (cuisson) de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55320000 Services de distribution de repas

Options :

Description des options : marché d'une durée initiale de 17 mois avec 2 périodes de renouvellement de 12 mois

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : ecole maternelle layet boutonnier ecole primaire jean camp ecole primaire roger baud

Ville : roquefort les pins

Code postal : 06330

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 41 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 440,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : justificatifs candidature

Description : Conformément aux articles L2142-1 et R2142-3 et s du Code de la Commande Publique, les candidats doivent produire une lettre de candidature et interdictions de soumissionner : un formulaire DC1, dûment complété. Afin d'attester ne pas être dans un cas d'exclusion de la procédure, le candidat doit cocher la case située au paragraphe F. Le candidat a la possibilité de produire un ou plusieurs documents contenant les mêmes informations, en particulier la déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion de la procédure de passation prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique ; être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement en cours de procédure de redressement judiciaire, il a l'obligation de le mentionner, et prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public. Capacité économique et financière : Un formulaire DC2 dûment complété, ou un ou plusieurs documents équivalents, contenant les renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité des candidats ci- après : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début de l'activité de l'opérateur économique. Références professionnelles et capacités techniques : Une liste des marchés similaires exécutés au cours des cinq dernières

années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les marchés les plus importants. En application de l'article R.2143-12 du Code de la Commande Publique, si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve, par tout moyen approprié, qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. En application de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique, l'acheteur public se réserve la possibilité de réclamer aux candidats dont les pièces ou informations relevant de la candidature, sont absentes ou incomplètes, de fournir les justificatifs manquants dans un délai approprié et identique pour tous, à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché public. Conformément à l'article R.2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système, et que l'accès soit gratuit pour l'acheteur. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements relatifs à sa capacité.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 60

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : se référer au règlement de consultation pour la notation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches.securises.fr,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches.securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 05/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal Administratif de Nice 18 avenue des Fleurs - CS 61039 06050 Nice Cedex 1 Téléphone : 0489978600 - Télécopie : 0493557831 Site internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Roquefort les Pins (06)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Roquefort les Pins (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Roquefort les Pins (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Roquefort les Pins (06)

Numéro d'enregistrement : 21060105000011

Adresse postale : Place Merle

Ville : Roquefort les Pins

Code postal : 06330

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@ville-roquefort-les-pins.fr

Téléphone : +33 492603500

Télécopieur : +33 492603501

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.ville-roquefort-les-pins.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b3181a96-3d87-409b-8de1-6a409e12b71b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/01/2024 à 14:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2024